

# Stage à l'étranger - aides financières

[www.univ-nantes.fr](http://www.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

# Recherche de stage

---

- Recherche individuelle → offres de stage / candidatures spontanées
- <https://www.univ-nantes.fr/partir-a-l-etranger-etudes-et-stages/stages-a-l-etranger-553586.kjsp?RH=PARETR>
- Career Center, offres du MAE etc.
- Ateliers du SUIO
- Le 7 novembre 2019 dans le grand hall du Tertre : International Day - Stage à l'étranger

# Aides financières

---

- Demande de soutien financier en ligne : plateforme Mobility Online
  - Erasmus+ stages : entre 345€ et 465€ /mois
  - Envoléo sur <http://www.envoleo.paysdelaloire.fr/> (dossier papier à déposer bureau 604) : 500 ou 1000€
  - AMI : environ 400€ /mois
  - Jules Verne : 100 ou 150€ /mois
  - CLAP (uniquement pour des mobilités dans une ville jumelée) : 100 ou 150€ /mois

# Critères d'éligibilité

---

- Durée minimum de stage :
  - Erasmus+ stage, AMI, Jules Verne : 2 mois
  - Envoléo : 13 semaines
  - Clap : moins de 3 mois
- Gratification de stage maximum :
  - Erasmus+ stage, Jules Verne : 750€ /mois
  - Envoléo : 554,40€ /mois
- Stage à temps complet
- Critère de nationalité : pour Envoléo, non éligible si mobilité dans votre pays d'origine
- Critères de priorisation des demandes de soutien financier : stages obligatoires, stages non gratifiés, stages longs, échelon de bourse sur critères sociaux, pays de destination (coût de la vie)

# Documents à joindre

---

- S1 bis signé et tamponné par la structure d'accueil
- Convention de stage bilingue (à transmettre au plus tard au début du séjour)
- Pour les étudiants boursiers, la notification d'attribution de bourse sur critères sociaux la plus récente (pour AMI)
- RIB
- Justificatif de domicile à Nantes (pour CLAP)

# Calendrier de dépôt du dossier

---

Date de début du stage	Date limite de dépôt du dossier et validation en ligne
Après le 15 janvier 2020	19 novembre 2019
Après le 15 février 2020	7 janvier 2020
Après le 15 mars 2020	28 janvier 2020
Après le 15 avril 2020	18 février 2020
Après le 15 mai 2020	30 mars 2020

**Dossiers transmis hors délais :  
lettre justificative obligatoire  
adressée à la présidente de la  
commission d'attribution des  
aides**

# Retour des documents obligatoires

---

- Tous stagiaires :
  - attestation d'arrivée
  - convention de stage signée par les 3 parties
  - attestation de fin de séjour
  
- Erasmus + :
  - test de langue OLS
  - contrat pédagogique de stage
  - contrat de mobilité (voie postale !) + CEAM
  - bilan